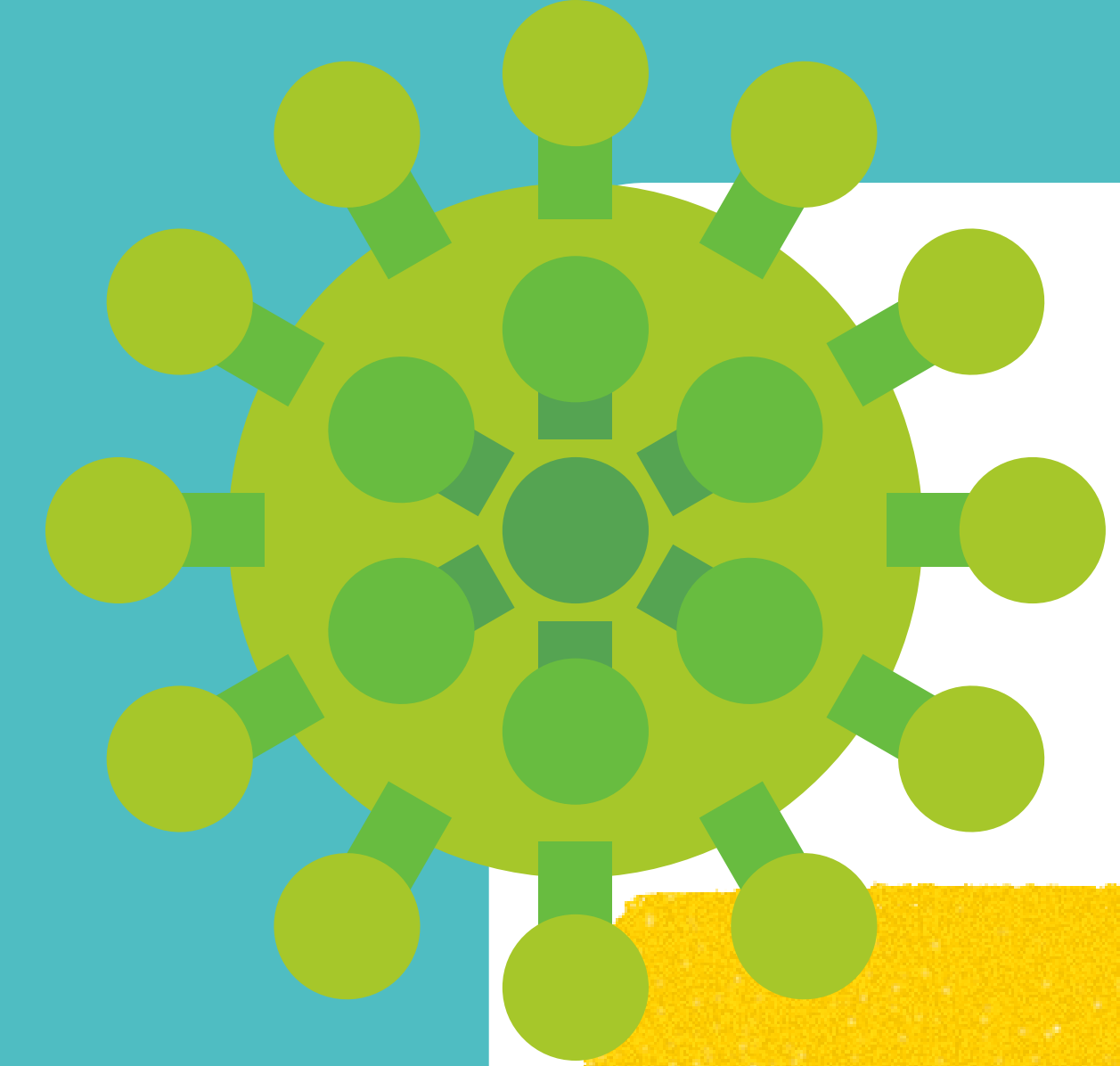
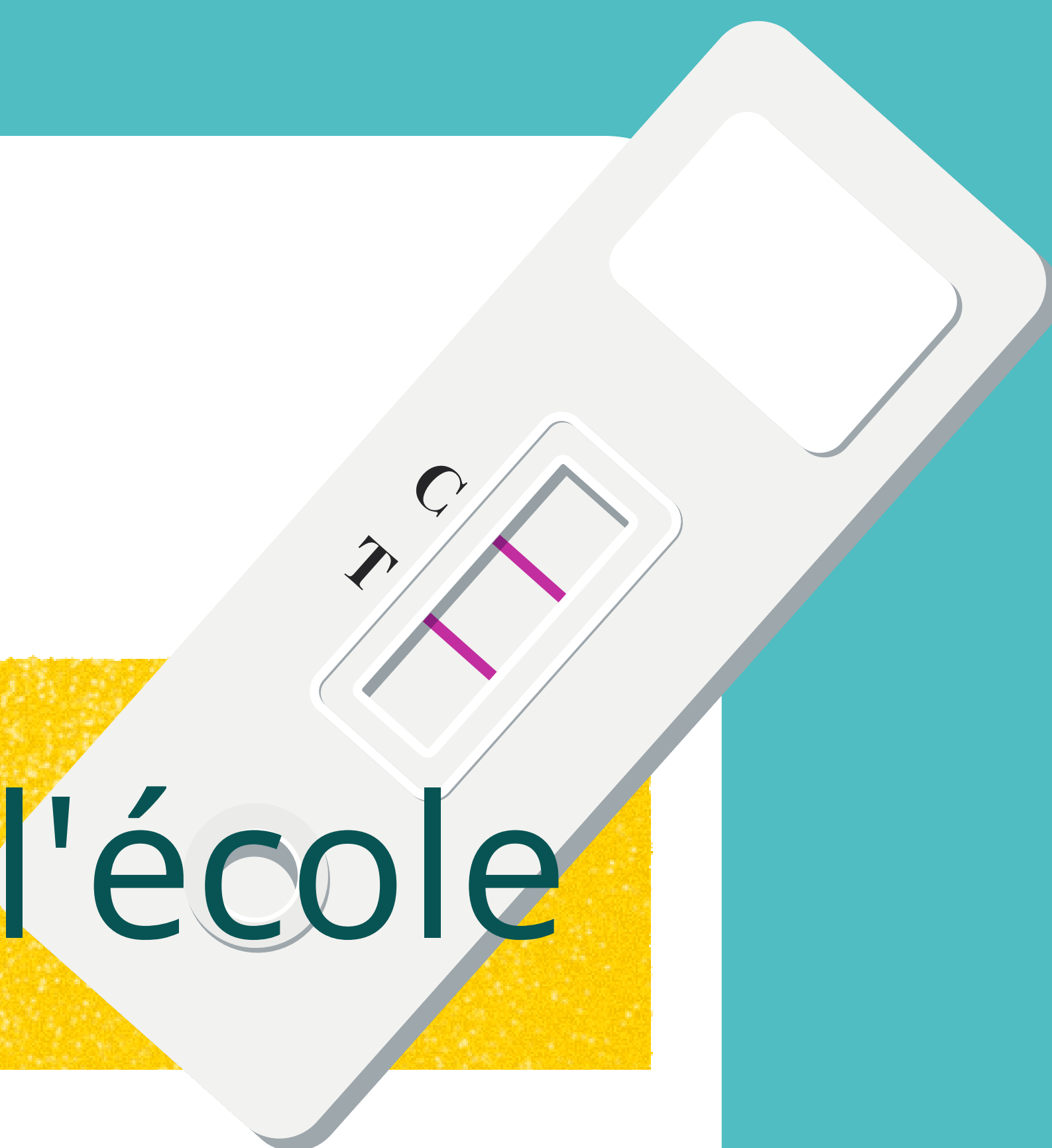




COVID : les règles



Si mon enfant est cas contact à l'école

- 1 Je fais un autotest à mon enfant
- 2 Si le test est négatif mon enfant retourne à l'école et je remplis une attestation sur l'honneur (valable pour les 3 tests)
- 3 Je refais un autotest à J2 et J4

Si mon enfant est cas contact au sein de la famille

- 1 Mon enfant passe un test PCR ou antigénique
- 2 Mon enfant peut revenir à l'école sur présentation du résultat du test (si le test est négatif)
- 3 Je refais un autotest à J2 et J4 et je complète une attestation sur l'honneur

